

Voilà qui tombe finalement fort mal pour le président Hollande : au moment où il veut nettoyer un peu la politique française tombée de Charybde en Scylla, le voilà rattrapé par une délicate affaire personnelle qui pourrait bien signer la fin prématurée de son quinquennat.

Si on lui avait dit, cependant, que pour sauver son quinquennat, il lui faudrait impérativement se marier à Valérie Trierweiler ou, au moins, se pacser, il est probable qu'il aurait lâché l'affaire . . .

Impensable ?

Disons que, un mariage rapide et en catimini pourrait être une piste explorée par le pauvre Président pour retrouver pied dans un jacuzzi de purin devenu bien trop agité pour lui.

Tout commence il y a presque un mois avec la plainte d'un certain Xavier Kemlin, le 14 mars dernier. En substance, le bouillant défenseur de petits actionnaires a jugé scandaleux que Valérie Trierweiler, copine / maîtresse de Hollande, puisse bénéficier des largesses de la République puisqu'elle se fait loger, nourrir, entretenir, payer son personnel et ses déplacements alors qu'elle n'a aucun lien juridique ni avec François Hollande, ni avec le peuple français.

Bien évidemment, à la suite de cette plainte, la presse s'était à la fois faite relativement discrète, et, pour les quelques articles qui en parlaient, relatait l'affaire sur un ton goguenard ou mi- interrogatif, mi- amusé tant l'incongruité de la plainte semblait évident.

Seulement voilà : la plainte est bien enregistrée, et il faudra l'instruire.

D'autant que sur le plan pénal, il n'y a pas trop de doute : si Valérie Trierweiler n'est ni pacsée, ni mariée à Hollande, elle n'est pas non plus élue ni chargée d'une mission officielle et ne peut donc en aucun cas bénéficier, par exemple, d'une équipe permanente de six « experts » autour d'elle à l'Élysée, chargés de sa « communication ».

Et si donc Trierweiler est bel et bien reconnue comme une simple maîtresse de Hollande, elle a de fait participé à des détournements de fonds publics à des fins personnelles.

Zut et zut, FLAMBY ne pensait pas à ça.

Bien sûr, on pourra objecter que tout porte à croire que nos deux amants roucoulant ensemble depuis quelques temps déjà, et que ce fait était connu de tous avant même le début de la campagne présidentielle, on assiste à un concubinage notoire. François vit donc à la colle avec Valérie. Le mariage, c'est pour tous, sauf pour eux évidemment et n'en parlons plus.

Sauf qu'alors, on se retrouve dans une panade encore bien pire puisque ce concubinage, ayant officiellement commencé avant la campagne présidentielle,

imposait au président de déclarer un patrimoine un peu différent de celui qu'il nous présenta en 2012 (de 1.17 millions d'euros) et qui n'arrivait donc qu'un peu en dessous des 1.3 millions d'euros fatidiques déclencheurs de l'ISF.

Au passage, ne figure pas dans le patrimoine en question, la SCI dont le capital serait d'un peu plus de 900.000 euros puisque notre président a clairement prétendu s'en être débarrassé suite à la séparation d'avec sa précédente copine / maîtresse / compagne / mère de ses enfants.

Mais sans même aller détailler la fameuse déclaration de patrimoine du président, il faut bien admettre que concubins notoires, François et Valérie auraient dû déclarer un patrimoine commun qui aurait largement dépassé les sommes indiquées, Valérie n'étant pas ce qu'on peut appeler de la classe populaire.

Et une déclaration de patrimoine farfelue, lors d'une élection présidentielle, ne sera pas camouflée par une volée de petits bisous républicains : normalement, si la faute est caractérisée et le candidat condamné, cela équivaut à l'annulation de la présidentielle et l'inéligibilité de François.

On peut tortiller les choses comme on veut, mais tout ceci se résume à deux choses :
- Soit Trierweiler n'a pas de lien juridique avec Hollande et dans ce cas, elle doit payer pour ses frais et rembourser ceux qu'elle a déjà occasionnés à la République puisque le contribuable n'a pas à servir de tiroir-caisse.

- Soit Trierweiler est bien la concubine de notre Président des Bisous, et la déclaration de patrimoine de François Hollande est un faux lamentable, ce qui annule son élection et offre un boulevard à un bordel indescriptible qui arriverait à point nommé pour une France complètement désemparée.

Évidemment, on peut compter sur la presse et, plus largement, sur l'establishment pour étouffer tout ceci et n'en faire qu'un petit vaudeville.

C'est pourquoi relayer cette information et ses implications est indispensable : après tout, c'est notre président lui-même qui réclame des mesures fortes pour moraliser la vie politique, que diable !

CONCLUSION

Transmettez donc l'info à vos contacts afin que ça se sache, même au niveau le plus haut de l'Etat.